



AVIS PUBLIC

Retrait du projet de règlement numéro 1675-393 modifiant le règlement numéro 1675 de zonage

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Eustache tenue le 13 mars 2023, le conseil a décrété le retrait par résolution du projet de règlement numéro **1675-393** intitulé « **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1675 DE ZONAGE** » dont l'objet était d'établir, pour la zone 3-I-19, certaines dispositions particulières d'affichage et permettre un certain nombre d'usages appartenant notamment à la classification « I-01: Industrie », permettre, pour la zone 2-I-02, un certain nombre d'usages appartenant notamment à la classification « I-01: Industrie » et certains types d'usages commerciaux, et établir les conditions d'aménagement et normes d'implantation pour ces deux zones.

Fait à Saint-Eustache, ce 14^e jour de mars 2023.

La greffière,
Isabelle Boileau